



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 20 décembre 2018

## Signature du Plan d'action régional 2018-2020 pour l'entrepreneuriat des femmes dans les Pays de la Loire

**Claude d'Harcourt, préfet de région des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, Christelle Morançais, présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, Philippe Lambert, directeur régional Pays de la Loire de la Caisse des Dépôts et l'ensemble des partenaires ont signé le premier plan d'action pour l'entrepreneuriat des femmes mardi 18 décembre 2018.**

Au total, 19 partenaires mobilisés dans les Pays de la Loire ont investi 139 000 €, 120 000 € de prêts à taux zéro et plus de 3,4 millions de garantie en 2018 en faveur de l'entrepreneuriat des femmes. Un plan signé pour 3 ans dont le budget sera présenté en mars de chaque année. Un engagement avec des objectifs chiffrés.

Les partenaires\* unissent leurs efforts dans le cadre d'un Plan d'action régional (PAR), pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat des femmes, convaincus qu'il constitue à la fois un moyen de développement pour les femmes et un levier pour la croissance et l'innovation.

Ce plan constitue une déclinaison régionale de l'accord-cadre national en faveur de l'entrepreneuriat des femmes 2018-2020, signé par l'État, la Caisse des Dépôts, BNP Paribas et la Caisse d'Épargne et s'appuie sur des constats.

En effet, si le taux d'activité des femmes dans les Pays de la Loire est l'un des meilleurs de France, leurs créations et reprises d'entreprises restent moins nombreuses que celles des hommes, et les freins au développement de leur entrepreneuriat demeurent réels :

- les projets des créatrices d'entreprises font insuffisamment appel au financement, alors même que l'investissement de départ influence grandement la pérennité de l'entreprise ;
- bien qu'ayant un niveau de diplôme plus élevé, les créatrices d'entreprises disposent globalement de moins d'expérience professionnelle que les hommes et créent plus souvent qu'eux après une période d'inactivité ;
- les femmes créatrices investissent encore peu certains secteurs d'activité. Elles sont sous-représentées dans l'industrie, le bâtiment, le numérique et l'innovation et sur-représentées dans l'enseignement, la santé et l'action sociale ;

- les femmes continuent à assumer la plus grande part des tâches domestiques (72 %) et rencontrent donc, souvent, plus de difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

Ce plan a pour objectif de contribuer à :

- accroître significativement la part des femmes créatrices d'entreprises, afin que celle-ci atteigne 40 % des créations d'entreprises ;
- identifier et augmenter la proportion de femmes créatrices d'entreprises innovantes ou porteuses de projets d'innovation, actuellement estimée à 10 % au niveau national ;
- promouvoir la création et/ou la reprise d'entreprises par les femmes dans tous les secteurs porteurs, notamment l'industrie, le bâtiment, le numérique et l'innovation.

Pour ce faire, les actions du plan s'articulent autour des 6 priorités suivantes :

- améliorer la connaissance statistique des femmes créatrices et repreneuses d'entreprises, afin de mesurer les écarts de situation et de mettre en place des actions correctives ;
- développer le mentorat, l'accompagnement et les réseaux de femmes entrepreneuses,
- sensibiliser les jeunes femmes et les demandeuses d'emploi à la création et à la reprise d'entreprises ;
- promouvoir les outils financiers à la disposition des créatrices, dont la garantie égalité femmes ;
- développer des actions dans les territoires fragiles (quartiers prioritaires, zones de revitalisation rurale) et auprès des jeunes ;
- valoriser l'entrepreneuriat des femmes par la communication et l'organisation de concours visant à accroître leur visibilité.



\* L'État, la Région des Pays de la Loire, la Caisse des Dépôts, Bpifrance, la direction régionale de l'INSEE, la Banque de France, la direction régionale du Pôle Emploi, les Chambres consulaires régionales des Pays de la Loire, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, France Active Pays de la Loire, la Caisse d'Épargne, BNP Paribas, Harmonie Mutuelle, le Groupe Total, ADN Ouest, Femmes du Digital Ouest (FDO) et Femmes chefs d'entreprises (FCE).

**Préfecture des Pays de la Loire**

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

**Service de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

[www.pays-de-la-loire.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.gouv.fr)



@prefet44



**Préfet des Pays de la Loire,  
préfet de la Loire-Atlantique**